

Service émetteur : Pôle S.P.E.  
Affaire suivie par : Lara Guillerez  
Courriel : Lara.guillerez@ars.sante.fr  
Téléphone : 04 68 11 55 09

Date : 01/03/2022

Monsieur le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer  
Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques  
105, Boulevard Barbès  
11838 CARCASSONNE CEDEX 9

**Objet** : : Régularisation administrative et instauration des périmètres de protection du captage  
situé sur la commune de Gincla.

**P.J.** : 1 clé USB

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour avis, le dossier d'instruction relatif à  
l'affaire citée en objet.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir vos observations **dans un délai  
d'un mois** afin de permettre la poursuite de l'instruction de ce dossier dans les meilleurs  
délais possibles.

Je vous en remercie par avance.

**P/Le DG ARS Occitanie et par délégation,  
L'Adjointe au directeur de la délégation de l'Aude**

Pour le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie  
et par délégation, l'Adjointe au Directeur  
de la Délégation Départementale de l'Aude

  
Dominique MESTRE-PUJOL